

POSTE	:	Technicienne ou technicien en bâtiment
STATUT	:	Poste permanent à temps complet (35 heures/semaine)
SERVICE	:	Services administratifs
DATE	:	27 mars 2013

FONCTIONS

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à effectuer des travaux techniques dans le domaine de la mécanique du bâtiment, pour assurer le fonctionnement des équipements. Elle opère et modifie des installations mécaniques, électriques et de contrôle et applique les programmes d'entretien régulier et préventif des différents équipements, appareils et systèmes générateurs d'énergie ou de services.

Dans le domaine de l'architecture et du génie civil, elle peut aussi travailler sur les aspects des différentes étapes de la vie d'un bâtiment en effectuant divers travaux techniques liés à la conception, à l'élaboration, à la vérification et à la supervision de projets d'aménagement, de rénovation, de restauration ou de construction de bâtiments.

Attributions caractéristiques

Dans le domaine de la mécanique du bâtiment, la personne de cette classe d'emploi est responsable du fonctionnement, de l'entretien, de la vérification et de l'installation des systèmes de chauffage, de climatisation, de ventilation, de réfrigération et des équipements connexes.

Elle est responsable de l'entretien préventif des systèmes mécaniques; elle procède aux inspections régulières et effectue les réparations ou recommande qu'elles soient effectuées.

Elle participe à l'élaboration et à la mise à jour de l'inventaire physique des services mécaniques ainsi que de la banque de pièces de rechange nécessaires à une opération sécuritaire des systèmes. Elle exploite les programmes de contrôle informatisé des systèmes; elle évalue et propose des projets de conservation et d'économie d'énergie. Elle reçoit les plaintes qui concernent le confort dans les locaux, vérifie et analyse les problèmes et apporte les correctifs nécessaires.

Dans le domaine de l'architecture ou du génie civil, elle participe à la gestion des espaces et effectue l'inspection périodique des bâtiments.

Elle recueille les informations nécessaires à l'élaboration de projets d'aménagement, de rénovation, de restauration ou de construction. Elle réalise les dessins, effectue le calcul des coûts et évalue la quantité de matériaux et de main-d'oeuvre nécessaires à la réalisation des projets.

Elle s'assure du respect du Code du bâtiment, des règlements municipaux et des exigences en matière d'espace et d'implantation.

Elle dresse l'inventaire des travaux à réaliser; elle propose des solutions aux problèmes ou anomalies rencontrés et établit les priorités d'intervention. Elle exploite et fait la mise à jour des banques de données spécialisées; elle développe de nouvelles applications, procède aux analyses et produit des rapports sur divers sujets liés à la gestion des espaces et immeubles.

Elle coordonne les activités d'aménagement avec les intervenantes ou intervenants et assure le suivi des travaux. Elle surveille les travaux de rénovation, de restauration ou de construction de bâtiments et collabore avec les architectes ou ingénieurs engagés dans les projets. Elle peut agir à titre de répondante ou de répondant pour le collège.

Elle recueille, classe, archive et voit à la mise à jour des plans et des autres documents de son domaine. Elle transmet des fichiers aux organismes externes désignés.

Quel que soit son domaine, elle élabore des plans, rédige des devis à proposer aux fins d'appels d'offres et voit à ce que les travaux respectent les cahiers des charges.

Elle est appelée à coordonner le travail du personnel de soutien impliqué dans la réalisation de programmes ou d'opérations techniques dont elle est responsable et à initier au travail ce personnel.

Elle utilise les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité et expérience

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en mécanique du bâtiment, en architecture ou en génie civil selon le domaine approprié ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

- Démontrer des aptitudes à négocier avec diverses clientèles.
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité d'établir de bonnes relations interpersonnelles
- Capacité et intérêts au travail d'équipe
- Autonomie, créativité, débrouillardise, gestion des priorités
- Adaptation, flexibilité, polyvalence

La Direction du cégep se réserve le droit de mesurer les compétences professionnelles en secrétariat par le biais de tests.

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Monsieur René Spooner, coordonnateur des ressources matérielles

ENTRÉE EN FONCTION

Mai 2013

SALAIRE ET HORAIRE

Salaire : entre 18,50 \$/h et 25,88 \$/h

Horaire : À déterminer (peut être appelé à être disponible les soirs et fins de semaine)

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre de service au Service des ressources humaines à l'attention de madame Chantal Courchesne, **au plus tard le 21 avril 2013**, par courriel, à l'adresse suivante :

Courriel : belangee@cdrummond.qc.ca

Visitez notre site Web à l'adresse : www.cdrummond.qc.ca

CHANTAL COURCHESNE

Directrice adjointe

Service des ressources humaines

FB

Copies : Brigitte Bourdages, directrice générale

Syndicat des employés de soutien

Affichage

Le Cégep de Drummondville souscrit à un Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. Nous encourageons les membres appartenant à ces groupes à poser leur candidature.